## Résolution : pour la dotation d'une décharge pour maîtrise de classe aux enseignant-e-s généralistes

## Considérant :

- 1) la résolution de l'AG de l'AVMP du 5 mai 1999 et de l'AD de la SPV du 2 juin 1999 sur le même objet, non satisfaite à ce jour;
- 2) la volonté affichée par le département de la mise en place d'une école inclusive qui implique pour l'enseignant généraliste :
- une augmentation des rencontres tant avec d'autres professionnels (enseignants spécialisés, psychologues, logopédistes, psychomotriciens, pédopsychiatres, pédiatres, spj...) qu'avec les familles,
- -un besoin de collaboration avec les collègues encore intensifié
- -une augmentation du temps de travail de préparation due aux enfants aux besoins particuliers,
- -un devoir de formation continue renouvelé, afin d'améliorer ses compétences face à ces nouveaux défis,
- 3) la situation inéquitable et persistante avec les enseignants du secondaire I (maîtrise de classe institutionnalisée en 1984)

L'Association vaudoise des maîtres-se-s primaires, réunie le 22 avril 2009 en assemblée générale :

- demande au DFJC qu'une décharge pour maîtrise de classe soit inclue dans le pensum hebdomadaire des enseignant-e-s généralistes et ceci dès la rentrée d'août 2009:
- demande, dès ce jour, au Comité cantonal de la SPV tout soutien utile à toutes mesures de lutte si celles-ci devaient être mises en place pour obtenir satisfaction à la présente résolution.